

Nouvelle volée d'instructeurs de la PCi

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **53 (2006)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-370410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INSTRUCTION

Nouvelle volée d'instructeurs de la PCI



Les nouveaux instructeurs de la protection civile.

PHOTO: OFPP

OFPP. Le 19 mai 2006, Willi Scholl, directeur de l'Office fédéral de la protection de la population, a remis officiellement le diplôme fédéral d'instructeur de la protection civile à 13 candidats. Pour la première fois a été également décerné un certificat destiné au personnel enseignant à temps partiel.

Neuf personnes, dont trois Tessinois, ont suivi leur formation d'instructeur à plein temps en français et quatre autres en allemand, tandis qu'un participant valaisan a suivi celle d'instructeur à temps partiel. Tous ces nouveaux instructeurs sont désormais prêts à enseigner dans les cantons. Willi Scholl, directeur de l'OFPP, leur a remis leurs diplômes lors d'une cérémonie organisée au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg. Dans son discours, le directeur a souligné que l'obtention du diplôme était certes le but immédiat de la formation, mais n'autorisait pas à s'endormir sur ses lauriers, car il est indispen-

sable aujourd'hui de se perfectionner constamment.

Organisations partenaires bienvenues

L'instruction destinée au personnel enseignant est organisée en modules et échelonnée sur quatre ans au maximum. Chaque module fait l'objet d'une évaluation et donne droit à un certain nombre de crédits ECTS (European Credit Transfer System: système européen de transfert de crédits d'études). Avec l'adoption du système de crédits ECTS, cette formation est reconnue sur le marché européen. Grâce au système modulaire, les

participants peuvent à la fois mettre en pratique régulièrement ce qu'ils ont appris auprès de leur employeur (canton, région ou commune) et acquérir de précieuses expériences. Avoir effectué différents stages avec succès est d'ailleurs obligatoire pour l'obtention du diplôme.

Le cursus menant au diplôme comprend la préparation au certificat 1 de la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA). Ce certificat sert de qualification pour avoir accès à la formation en vue de l'obtention du brevet fédéral de formateur d'adultes.

Les divers modules sont ouverts non seulement aux futurs instructeurs de la protection civile mais aussi aux membres des organisations partenaires de la protection de la population (police, services de la santé publique, sapeurs-pompiers, services techniques). Les conditions requises pour accéder aux cours figurent dans les descriptifs des modules et des filières. Les informations concernant les cours se trouvent sur Internet à l'adresse suivante: www.protpop.ch (Services/Cours).

Ont obtenu le diplôme:

GE: Stéphane Navarro, Pascal Siffert; GL: Hanspeter Hertach; NE: Dimitri Frosio (ville de Neuchâtel); SZ: Armin Reichlin; TG: Daniel Patonay; TI: Gianluigi Cadra (Regione delle Tre Valli), Giuseppe Prezzemolo, Marco Quattropiani (Regione del Mendrisiotto); VD: Olivier Gsponer, Julien Henry, Jean-Marc Rudaz (ville de Lausanne); ZH: Markus Wanner.

A obtenu le certificat:

VS: Yves Perruchoud.

Les nouveaux cours ont commencé

OFPP. La nouvelle volée de l'école d'instructeurs a déjà commencé les cours fin avril. Sept participants de langue allemande et trois participants de langue italienne y suivent la formation menant au diplôme. Dix autres personnes, dont huit germanophones et deux francophones ont entrepris soit la formation d'instructeur à temps partiel de la PCI, soit celle conduisant à l'obtention du certificat FSEA niveau 1.

USPC

UNION SUISSE POUR LA PROTECTION CIVILE

AD extraordinaire de l'USPC le 18 novembre

JM. L'Assemblée extraordinaire des délégués de l'USPC, convenue lors de l'AD ordinaire, aura lieu le samedi matin 18 novembre 2006, dans la région Olten/Aarau.

L'Assemblée débutera à 9 h 45; un café de bienvenue sera servi dès 9 heures.

Nous espérons pouvoir accueillir un grand nombre de délégués de nos associations cantonales, cette assemblée devant permettre de définir l'orientation future de notre association faîtière. L'invitation écrite à l'AD sera remise aux sections en temps utile.

Union suisse pour la protection civile, case postale 8272, 3001 Berne, téléphone 031 381 65 81, fax 031 382 21 02, e-mail: szsv-uspc@bluewin.ch